

# Assemblée plénière de la Région Normandie

24 Mars 2016

Communiqué de presse du Conseil régional de Normandie

## **Le transfert des Trains Intercités normands à la Région**

Autrefois intégrés au réseau des grandes lignes de la SNCF, les trains d'équilibre du territoire (TET), qui circulent sous la marque Intercités, sont progressivement devenus les oubliés du système ferroviaire français, affaiblis par la priorité donnée au développement du réseau TGV.

Pour la Normandie, les cinq Intercités sont Paris-Rouen-Le Havre, Paris-Caen-Cherbourg, Paris-Granville, Paris-Serquigny et Caen-Le Mans-Tours.

Rendre un avenir ferroviaire à la Normandie

Au début de l'été 2015, le Secrétaire d'Etat aux transports, Alain Vidalies, a annoncé que l'Etat consacrerait 1,5 milliard d'euros à la question du renouvellement des matériels. Même s'il est apparu à ce moment que les annonces du Ministre visaient les quatre liaisons Intercités les plus importantes au plan national, aucun élément spécifique n'a alors été fourni concernant la Normandie – ni sur le plan de financement, ni sur la question du matériel, ni sur les modalités d'acquisition.

Face à une situation dégradée à laquelle sont confrontés chaque jour les voyageurs et qui ne laissait entrevoir aucune solution rapide dans un dossier devenu critique, Hervé Morin a choisi, plusieurs mois avant les élections régionales, de proposer une solution claire, la seule à même de redonner des perspectives et un avenir ferroviaire à la Normandie : le transfert de la compétence à la Région en contrepartie de la prise en charge intégrale du renouvellement des matériels des lignes Paris-Caen-Cherbourg et Paris-Le Havre par l'Etat.

« Plus qu'aucune autre région, la Normandie a un besoin urgent de trains neufs. Les Normands méritent des trains Intercités ponctuels, confortables et qui offrent une qualité de services et un cadencement correspondants à leurs besoins » avait déclaré Hervé Morin.

Hervé Morin a évoqué une première fois ce sujet avec le Premier Ministre le 18 janvier. Avec Jean-Baptiste Gastinne, Vice-Président de la Région en charge des transports, ils ont rencontré Alain Vidalies le 18 février, qui leur a confirmé que l'Etat consacrerait plusieurs centaines de millions d'euros au renouvellement des matériels intercités en Normandie. Hervé Morin et Jean-Baptiste Gastinne ont fait valoir que cet effort devait impérativement permettre de régler la question du matériel sur les deux lignes principales.

## Les voies d'un accord

Le 4 mars, s'est tenue à Rouen une première réunion de travail, en présence du Préfet Philizot, Même si les travaux se sont poursuivis immédiatement après cette première étape, il reste encore à réaliser un travail important, autour de la question du matériel, du montage juridique et financier de l'opération, des garanties de la part de l'Etat et de la SNCF, de la mise en oeuvre intégrale des mesures de remise à niveau de l'infrastructure inscrites dans le CPER, sur l'entretien des trains en Normandie et sur les sillons permettant l'accès à Paris le matin.

A la conclusion de cette négociation, la Normandie aura fait oeuvre de pionnière, en devenant la première région française à assumer une compétence complexe, que l'Etat n'a pas réellement su exercer.

La Région est ainsi en train de s'affirmer comme la grande collectivité des mobilités. Elle aura ainsi à faire converger et à articuler trois grands dossiers : celui des trains Intercités, la renégociation des conventions TER et le transfert des réseaux routiers interurbains prévu par la loi NOTRe.